

# RELEVÉ DE DÉCISIONS PÔLE ÉCOLE DU 10 MARS 2026 VISIO



## LA QUESTION DE L'ÉVOLUTION DU REMPLACEMENT DANS LES DÉPARTEMENTS

Une vingtaine de présent·es sur l'après-midi.

---

**Présentation de la réunion et des objectifs :** suite à la réunion ministérielle sur les étapes de la fusion des remplacements et la mise en place du futur logiciel de gestion, discussions et mutualisation des expériences locales pour mener des luttes revendicatives pour exiger l'abandon du projet, mais aussi pour porter des revendications dans la mise en place de ce projet afin de garantir les conditions de travail et de remplacement.

---

**Présentation succincte du CR de la réunion ministérielle** avec les attendus institutionnels et les outils mis à disposition des Dasen.

**Tour d'horizon des différentes situations vécues dans les départements,** ayant connu déjà la fusion et ceux qui sont et seront dans la phase de passage.

Dans la plupart des départements où se sont effectuées la fusion et la déspecialisation, le passage a été fait de manière directe, sans concertation, sans bilan et sans échange sur les évolutions/risques/adaptations.

Dans la très grande majorité des cas, les collègues se sont retrouvé·es BD départementales, soit avec un rattachement circo soit département, mais le plus souvent sans bonification de carte scolaire sauf ds qqes cas isolés. On a pu assister aussi à la disparation des BD formation ou ASH.

Aujourd'hui, les craintes principales restent la suppression des zones de remplacement avec l'allongement des km à parcourir, la fin des spécialisations et donc un élargissement des missions, la fin des Brigades REP+ entrainant une remise en cause de la couverture des formations règlementaires pour les personnels affectés et la perte des indemnités pour les remplaçant·es, l'instauration d'un logiciel permettant une robotisation de la gestion des remplacements qui sera alors déshumanisée et donc une nouvelle mutualisation-rationalisation des personnels administratifs.

Au regard des échanges, des expériences passées dans certains départements et de ce qui est porté localement, **nous proposons un certain corpus revendicatif à soumettre aux DASEN** qui se retrouvent assez libres (au final), d'appliquer un certain de mesures entrant dans la cadre réglementaire ministériel. Les SDEN peuvent aussi s'appuyer sur les questions posées au GT national pour interpeler les départements.

Sur les zones/spécificités/logiciel/postes :

- ✓ **Abandonner l'idée de fusion** et un retour au système précédent (y compris des départements ayant déjà basculés)
- ✓ **Création massive de postes de remplaçant-es** pour avoir au moins 10% de personnels, et que ces postes soient réellement dédiés au remplacement.
- ✓ **Respect du cadre légal du mouvement** avec l'instauration de points mesures de carte scolaire en cas de suppression ou modification de poste
- ✓ **Garder la spécificité des remplacements** par le biais notamment du respect des préférences (et des critères d'affectation ?)
- ✓ **Création d'un maximum de zone infra-départementale** regroupant notamment les REP+ actuels (les DASEN peuvent aller jusqu'à 4).
- ✓ **Maintien des autres zones** et réduction de leur étendue.
- ✓ **Maintien ou rétablissement des BD ASH, REP+**
- ✓ **Transformation de la moitié des Brigades à vocation départementale** en les répartissant sur les zones infra existantes.
- ✓ **Différenciation des types de postes se faisant comme actuellement via les écoles de rattachement.**
- ✓ **Demander la transparence dans les instances paritaires** pour avoir un état des lieux clairs et éviter la gestion opaque de ces personnels.
- ✓ **Exiger le maintien d'une proximité de gestion** des remplacements et empêcher une gestion centralisée/départementalisée (reconnaissance du travail effectué par les secrétaires de circo)
- ✓ **Non recours au nouveau logiciel et amélioration du service actuel avec notamment le recouvrement des ISSR et la présence suffisante de secrétaires administratif-ves.**
- ✓ **Exiger la mise en place d'une fiche récapitulative mensuelle des déplacements** pour les ISSR (et éviter les erreurs/oublis) et des délais harmonisés de paiement.
- ✓ **Exiger le respect des conditions de travail des personnels remplaçants et le respect de leurs horaires.**

Tout ceci reste une base nationale commune et peut être adaptée ou enrichie en fonction des spécificités des départements, de leur histoire et des pratiques du remplacement.

Au-delà de ces éléments qui pourront être enrichis grâce aux échanges sur les différentes listes de discussion nationales, **nous appelons à ce que les mobilisations locales se poursuivent et s'amplifient**. Les camarades présent·es lors de ce pôle ne sont pas persuadé·es qu'une mobilisation nationale d'ampleur soit réalisable. Il nous faut encore mener la bataille de l'information/communication pour que l'ensemble des professions (enseignante et administrative) et des familles comprenne que la question de remplacement touche tout le monde : absences non remplacées, qualité des nominations, du suivi pédagogique...

---

**La proposition d'un questionnaire local à destination des personnels remplaçants** a été faite sur le modèle de certains déjà réalisés (comme ds le 06). Là aussi, on mise sur la mutualisation des moyens entre départements.

Il ressort que **le travail syndical entre personnels enseignants et personnels administratifs est indispensable**, source de mobilisation car source de convergence de luttes.